



Juin
2009

Observatoire des dispositifs d'insertion des travailleurs **handicapés** en Ile-de-France

Cahier départemental de l'Essonne



Table des matières

Données de contexte.....	3
1 La population handicapée	3
1.1 Les bénéficiaires de la loi	3
1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH.....	3
1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle ...	4
1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité	4
1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi	5
1.2.1 La demande d'emploi	5
1.2.2 Les entrées au chômage	7
1.2.3 Les sorties du chômage	8
1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis	9
1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée	9
1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail	9
2 Les entreprises et les offres d'emploi	10
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2007	10
2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi	11
2.3 Offres d'emploi ANPE.....	12
3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés	13
3.1 Les parcours d'insertion.....	13
3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes.....	13
3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale.....	13
3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi	13
3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth.....	14
4 Ratios départementaux	15
5 Glossaire	16

Données de contexte

1 207 500 habitants, 10,4% de la population francilienne (estimation 2007, données actualisées au 13 janvier 2009, Insee).

314 921 emplois salariés, 7,6% de l'Ile-de-France (Unedic).

51 684 demandeurs d'emploi tous publics et toutes catégories au 31 décembre 2008, 8% de la région (DRTEFP).

5,3% de taux de chômage au 4^{me} trimestre 2008, 1,5 point de moins que la région (Insee – Données provisoires).

1 La population handicapée

1.1 Les bénéficiaires de la loi

1.1.1 Les titulaires d'une reconnaissance CDAPH¹

Répartition des demandes et décisions de reconnaissance « travailleur handicapé » en 2006					
	Demandes de reconnaissance	Décisions de reconnaissance	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Essonne (91)	4 790	4 074	598	5	4 677
% Ile-de-France	11%	11%	7%	4%	11%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions de reconnaissance représente 42% pour une moyenne régionale de 54%.

6% des décisions concernent des reconnaissances catégorie A, 50% des catégories B et 44% des catégories C (répartition régionale 13%, 67% et 19%).

Répartition des demandes et décisions d'orientation professionnelle en 2006					
	Demandes d'orientation	Décisions d'orientation	Refus Sans suite	Sursis à statuer	Total des décisions
Essonne (91)	4 704	3 464	803	308	4 575
% Ile-de-France	15%	13%	13%	23%	14%

Source : Drees ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : Les décisions peuvent correspondre à une demande effectuée avant 2006.

En 2006, la part des premières demandes dans les décisions d'orientation représente 43% pour une moyenne régionale de 53%.

18% des décisions concernent des orientations vers la formation, 68% vers le milieu ordinaire et 14% vers le milieu protégé (répartition régionale 13%, 67% et 20%).

¹ Anciennement Cotorep.

1.1.2 Les titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Répartition des rentes de titulaires de 18 à 65 ans en 2008								
	Rentes gérées de titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet	Rentes attribuées à des titulaires de 18 à 65 ans	Dont accident du travail	Dont maladie professionnelle	Dont accident de trajet
Essonne (91)	17 179	70,8%	6,9%	22,3%	2 065	67,9%	19,6%	12,3%
% Ile-de-France	9,8%	11,5%	13,1%	12,7%	10,8%	10,4%	8,6%	9,1%

Source : Cramif ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : 2 065 rentes ont été attribuées en Essonne en 2008 dont 67,9% pour accident du travail. Les attributions de rentes pour accident du travail en Essonne représentent 10,4% des attributions de ces mêmes rentes en Ile-de-France.
- Une personne peut être titulaire d'une ou plusieurs rentes.

Caractéristiques des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle de 18 à 65 ans :

- 78% d'hommes,
- 39,4% sont âgés de 50 à 59 ans, et 73,5% de 50 à 65 ans,
- 24,7% de titulaires ayant une IPP de 10%,
- 63,8% ayant une IPP entre 11% et 25%,
- 7,3% ayant une IPP entre 26% et 40%,
- 4,2% ayant une IPP de 41% et plus.

Caractéristiques des nouveaux titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle (attribution en 2008) :

- Comparés à l'ensemble des titulaires d'une rente d'accident du travail ou de maladie professionnelle, les nouveaux titulaires (attribution d'une rente en 2008) sont :
- Plus jeunes (45% ont entre 18 et 49 ans),
 - Moins d'hommes (65%).

1.1.3 Les titulaires d'une pension d'invalidité

Répartition des pensions d'invalidité en 2008			
	Pensions gérées	Dont catégorie 1	Pensions suspendues pour reprise d'activité
Essonne (91)	8 299	2 321	208
% Ile-de-France	10,9%	11%	12,9% (hors 77)

Sources : Cramif, Cnam 77 ; Traitements : Practhis

-1,9% de pensions gérées en Essonne entre 2007 et 2008, -1,9% concernant la catégorie 1.

Caractéristiques des titulaires d'une pension d'invalidité catégorie 1 :

- 9,9 % sont âgés de 26 à 39 ans, 30,4% de 40 à 49 ans et 59,7% de 50 ans et plus,
- 65,9% de femmes.

1.2 Le chômage des bénéficiaires de la loi

1.2.1 La demande d'emploi

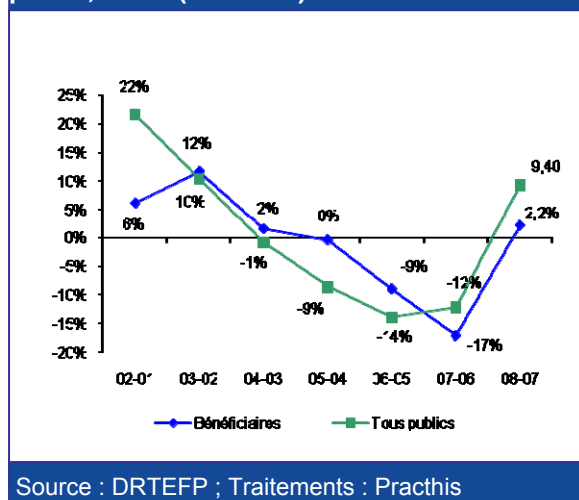
Il s'agit ici du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE ayant indiqué leur statut de bénéficiaire de la loi. Un certain nombre de bénéficiaires, non quantifiable, notamment les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH (ex Cotorep), peut s'être inscrit à l'agence pour l'emploi sans avoir fait mention de la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé. De plus, les informations sont parfois déclaratives au moment de l'inscription de la personne.

Demandeurs d'emploi au 31 décembre 2008 et évolutions par rapport à 2007

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 08-07	
Catégorie 1	1 797	+2,2	32 706	+9,4	5,5%
Catégorie 2	467	-5,7	3 167	-3,3	14,7%
Catégorie 3	106	+17,8	2 480	+5,4	4,3%
Catégorie 4	177	-14,9	2 440	+6,3	7,3%
Catégorie 5	120	-18,4	2 941	+10,1	4,1%
Catégorie 6	164	-15,5	6 224	+0,1	2,6%
Catégorie 7	28	-17,6	528	-10,8	5,3%
Catégorie 8	18	-10,0	1 198	-6,6	1,5%
Essonne (91)	2 877	-2,4	51 684	+6,4	5,6%
Total Ile-de-France	27 661	-1,3%	636 738	+1,4%	4,3%

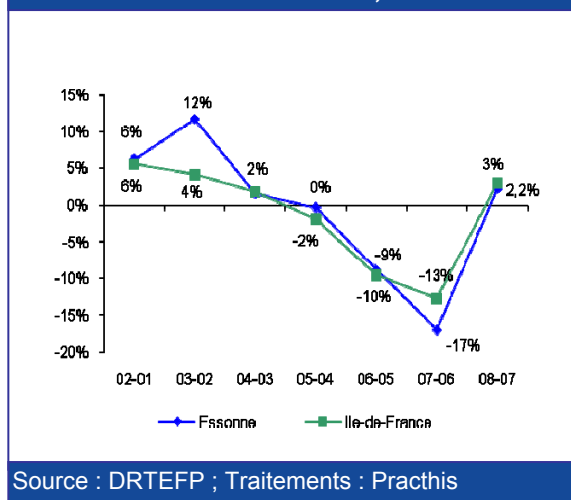
Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Evolution de la demande d'emploi selon le public, cat. 1 (Essonne)



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Evolution de la demande d'emploi de l'ensemble des bénéficiaires, cat. 1



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Principales caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3) en 2008

Sexe	Catégories 1, 2, 3	
	Essonne	Ile-de-France
Homme	56,4%	56,9%
Femme	43,6%	43,1%

Age	Catégories 1, 2, 3	
	Essonne	Ile-de-France
Moins de 25 ans	2,8%	2,4%
De 25 à 49 ans	63,1%	62,3%
50 ans et plus	34,1%	35,3%

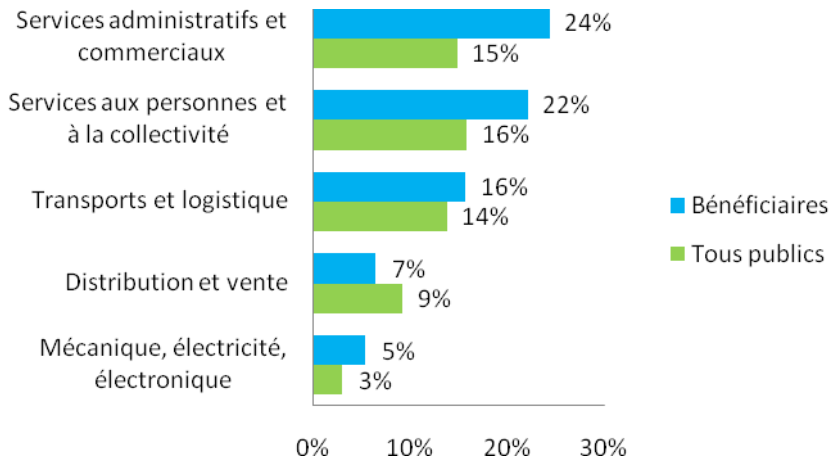
Formation	Catégories 1, 2, 3	
	Essonne	Ile-de-France
Niveaux I et II	4,1%	6,8%
Niveau III	5,7%	6,7%
Niveau IV	14,6%	14,7%
Niveau V	39,2%	35,1%
Niveau V bis	10,9%	10,2%
Niveau VI	25,5%	26,6%

Qualification	Catégories 1, 2, 3	
	Essonne	Ile-de-France
Ouvriers spécialisés, manœuvres	6,8%	6,8%
Ouvriers qualifiés	10,6%	10,0%
Employés non qualifiés	26,7%	28,1%
Employés qualifiés	47,2%	45,7%
Agents de maîtrise et cadres	8,5%	9,2%

Ancienneté d'inscription	Catégories 1, 2, 3	
	Essonne	Ile-de-France
Moins de 6 mois	38,6%	34,3%
6 mois à 12 mois	17,8%	17,3%
1 an à moins de 2 ans	21,3%	20,2%
2 ans à moins de 3 ans	10,0%	10,7%
3 ans et plus	12,2%	17,5%

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

Principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi bénéficiaires et tous publics (catégories 1, 2, 3) en 2008



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

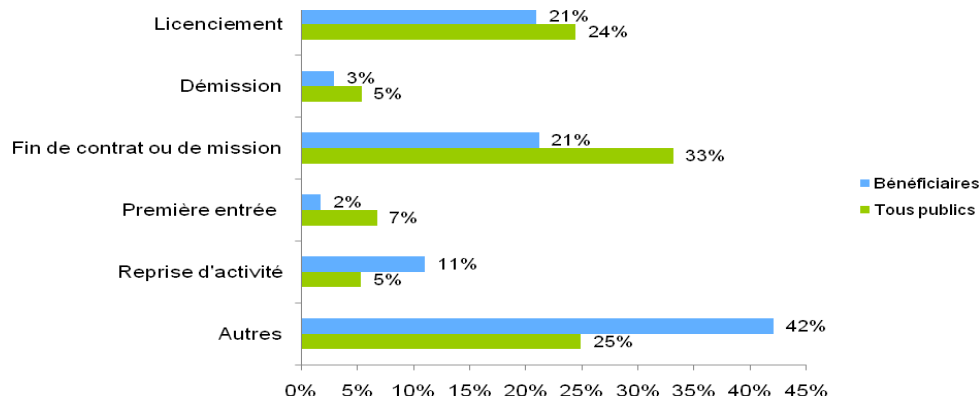
1.2.2 Les entrées au chômage

Entrées au chômage au 31 décembre 2008 et évolutions par rapport à 2007 (catégories 1, 2, 3)

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 08-07	
Essonne (91)	2 931	-20,8%	87 717	+2,3%	3,3%
% Ile-de-France	11%	-2,6%	9%	-0,1%	2,7%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Répartition des entrées par motifs selon le type de public (catégories 1, 2, 3)



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Le motif de **licenciement** représente 21% des entrées au chômage de bénéficiaires de la loi (23% en 2007).

471 entrées au chômage au motif de licenciement pour inaptitude (11% de la région).

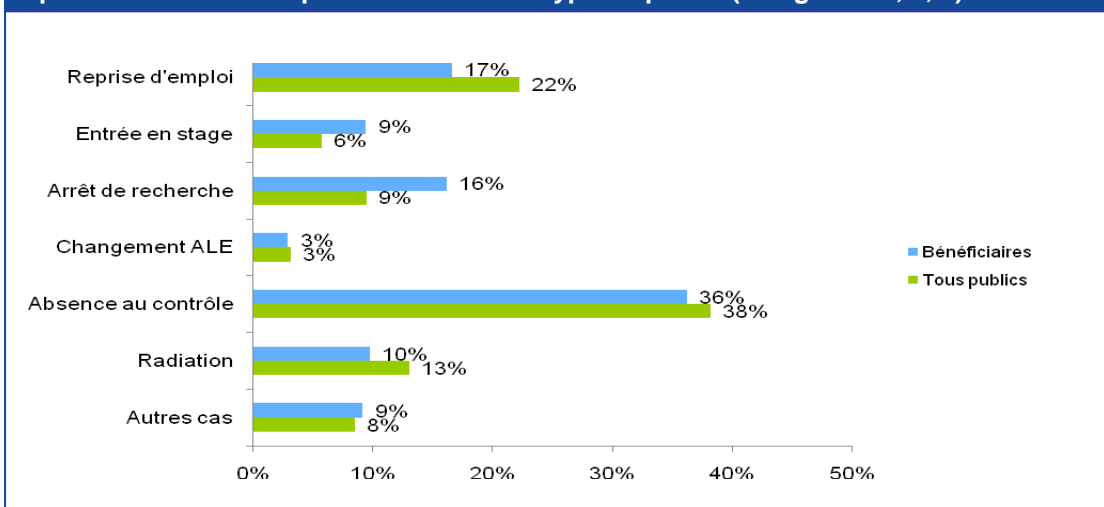
1.2.3 Les sorties du chômage²

Sorties du chômage au 31 décembre 2008 et évolutions par rapport à 2007 (catégories 1, 2, 3)

	Ensemble des bénéficiaires		Tous publics		Part des demandeurs bénéficiaires
	Effectif	Evolution 08-07	Effectif	Evolution 08-07	
Essonne (91)	3 320	-12,6%	84 398	-6,4%	3,9%
% Ile-de-France	10,7%	-11,1%	8,8%	-6,8%	3,2%

Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Répartition des sorties par motifs selon le type de public (catégories 1, 2, 3)



Source : DRTEFP ; Traitements : Prachis

Le motif **absence au contrôle** représente 36% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (34% en 2007).

Le motif **reprise d'emploi** représente 17% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (18% en 2007).

Le motif **arrêt de recherche** représente 16% de l'ensemble des motifs de sorties de bénéficiaires (18% en 2007).

² Le fait que le volume des sorties soit supérieur au volume des entrées n'implique pas que le stock des demandeurs d'emploi diminue. Il faut prendre en compte les évolutions de chaque indicateur par rapport à l'année précédente.

1.3 L'emploi des bénéficiaires de la loi dans les établissements assujettis

En 2007, 1 805 établissements se sont déclarés assujettis en Essonne.

Récapitulatif des caractéristiques des bénéficiaires demandeurs d'emploi et des bénéficiaires salariés dans les établissements assujettis		
	Essonne (91)	Ile-de-France
moins de 25 ans	1%	2%
25-50 ans	57%	55%
plus de 50 ans	41%	44%
Temps complet	82%	77%
Temps partiel	18%	23%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11%	13%
Professions intermédiaires	21%	21%
Employés	28%	34%
Ouvriers	40%	31%

Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009 ; Traitements : Practhis

1.4 Les personnes handicapées en entreprise adaptée

Répartition des effectifs des entreprises adaptées en 2008			
	Nombre de structures	Equivalent temps plein	Travailleurs handicapés pour 1 000 habitants âgés de 16 à 65 ans
Essonne (91)	3	143	0,18
Ile-de-France	53	1 569	0,2

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

1.5 Les personnes handicapées en établissement et service d'aide par le travail

Répartition des Esat des places installées en 2008			
	Nombre de structures	Places autorisées et financées	Taux d'équipement pour 1000 habitants de 15 à 64 ans
Essonne (91)	16	1 583	2
Ile-de-France	178	15 271	1,9

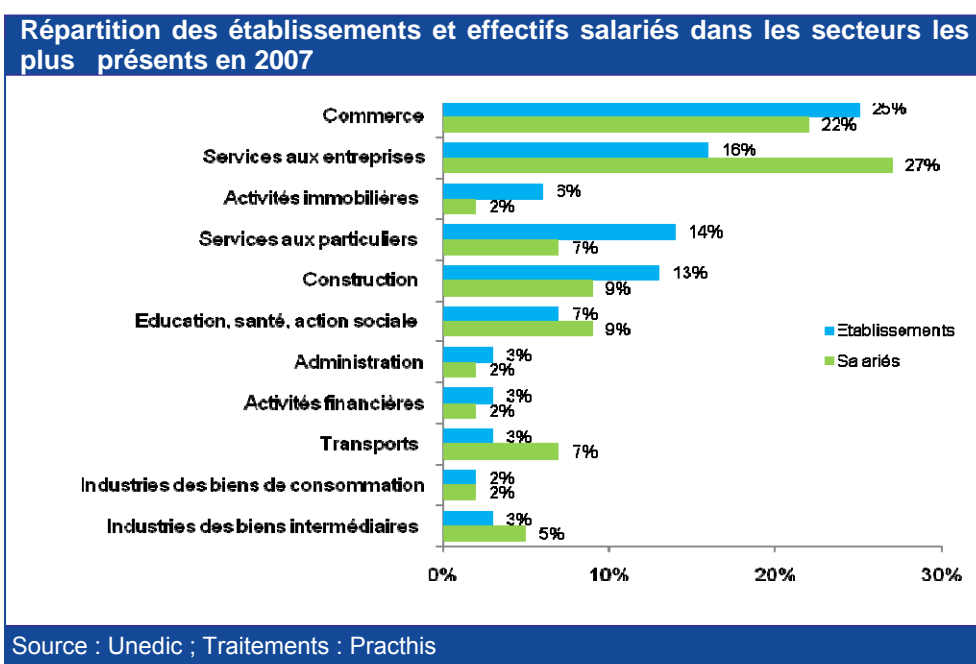
Source : Drassif ; Traitements : Practhis

2 Les entreprises et les offres d'emploi

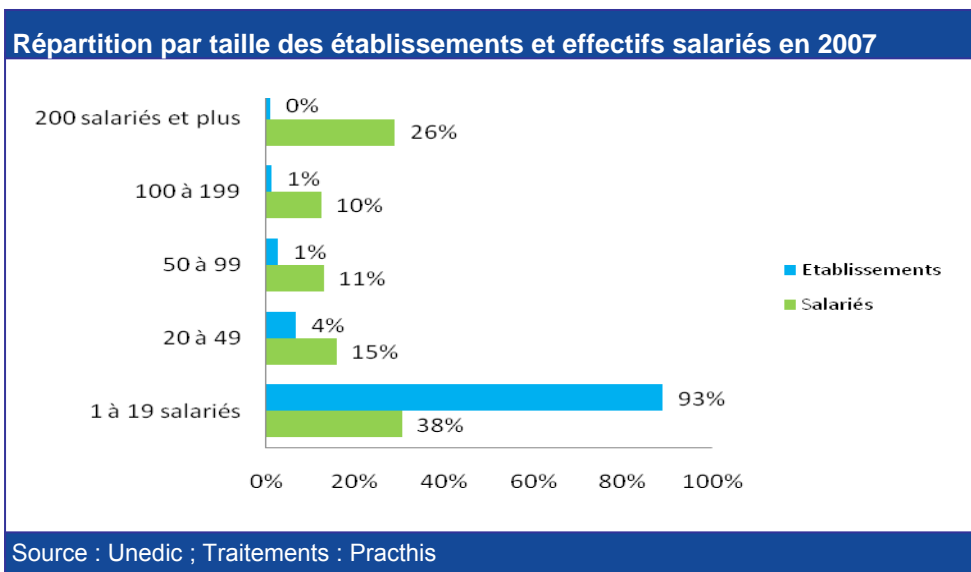
2.1 Les établissements d'au moins un salarié en 2007

Effectifs salariés et volume d'établissements en 2007				
	Effectif salarié		Etablissements	
	2007	Evolution 07-06	2007	Evolution 07-06
Essonne (91)	314 921	+5,5%	23 823	+3,5%
Ile-de-France	4 151 068	+3,6%	346 642	+2,5%

Source : Unedic ; Traitements : Prachis



- Guide de lecture : Le commerce représente 25% des établissements du département et 22% des salariés.



2.2 Établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires de la loi³

En 2006, 1 644 établissements se sont déclarés assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires (1 805 en 2007⁴).

Secteurs les plus représentés dans la DOETH en 2006		
	Essonne (91)	Ile-de-France
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	27%	21%
Immobilier, location et services aux entreprises	19%	25%
Industrie manufacturière	17%	14%
Santé, action sociale	10%	7%
Construction	9%	7%
Transports et communication	7%	7%

Source : DOETH - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité ; Traitements : Practhis

Répartition par taille des établissements ayant déclaré en 2006		
	Essonne (91)	Ile-de-France
20 à 49 salariés	57%	54%
50 à 99 salariés	23%	22%
100 à 199 salariés	12%	13%
200 salariés et plus	8%	11%

Source : DOETH - Ministère du travail, des relations sociales et de la solidarité ; Traitements : Practhis

Parmi les 1 644 établissements assujettis à l'obligation d'emploi de bénéficiaires en 2006, 716 emploient des bénéficiaires, soit 44% de l'ensemble des établissements assujettis (46% pour la région Ile-de-France).

Tous secteurs d'activité confondus, 44% des établissements de l'Essonne emploient des travailleurs handicapés⁵.

Des secteurs emploient davantage (que cette moyenne de 44%) :

- Industrie manufacturière : 54% des établissements de ce secteur emploient des bénéficiaires.
- Transports et communication : 46%.

Des secteurs emploient moins :

- Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques : 38% des établissements du secteur emploient des bénéficiaires.
- Construction : 39%.

En 2006, le taux d'emploi des établissements assujettis est de 1,5% (la moyenne pour l'Ile-de-France est de 1,9% contre 2,9% en 2004 avec l'ancien mode de calcul).

En 2007, il est de 1,9% (pour une moyenne régionale de 2%).⁶

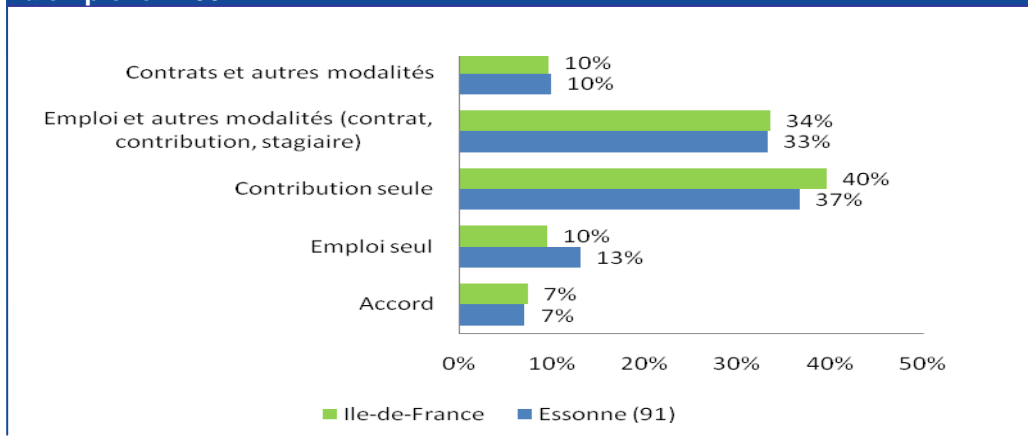
³ Les données 2007 sont partielles, raison pour laquelle ce sont les données 2006 qui sont présentées quand celles de 2007 ne sont pas disponibles.

⁴ Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009.

⁵ L'étude par secteur ne concerne que les secteurs pesant pour plus de 5% des établissements du département.

⁶ Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009.

Répartition des établissements assujettis selon le type de réponse à l'obligation d'emploi en 2007



Source : DRTEFP-DOETH 2007, extraction au 6 avril 2009 ; Traitements : Practhis

2.3 Offres d'emploi ANPE

Offres d'emploi en 2008		
	Cumul 2008	Evolution 08-07
Essonne (91)	47 475	-10,6%
Ile-de-France	783 854	-3,9%

Par rapport au volume de demandeurs d'emploi tous publics, catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8, on obtient un ratio de 1 offre d'emploi pour 1 demandeur pour une moyenne régionale de 1,3.

Source : DRTEFP ; Traitements : Practhis

3 La politique d'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

3.1 Les parcours d'insertion

3.1.1 Entrées en formation dans les différents programmes⁷

Entrées des bénéficiaires résidant en Essonne en 2008					
	Afpa	Etat	Région	CRP	Total
Essonne (91)	60	4	26	467	557
% Ile-de-France	15%	12,1%	7,6%	22,6%	19,6%

Sources : Cnasea, Afpa ; Traitements : Practhis

3.1.2 Les mesures emploi du plan de cohésion sociale

Réalisation des entrées en CIE, CAE, Contrat d'avenir et CI-RMA en 2007		
	Bénéficiaires	%
CIE	86	11%
CAE	111	10%
Contrat d'avenir	30	8%
CI-RMA	15	13%
Total	242	10%
Ile-de-France	2 149	7%

Source : Agefiph ; Traitements : Practhis

3.1.3 Les indicateurs sur l'activité des structures Cap Emploi

Indicateurs Cap Emploi en 2008			
	Placements	Placements aidés	Placements durables (>12 mois)
Essonne (91)	335	101	184
% Ile-de-France	6,6%	11,7%	7,3%

Source : Agefiph ; Traitements : Practhis

• Guide de lecture : 335 placements ont été réalisés en Essonne en 2008, soit 6,6% des placements réalisés en Ile-de-France.

-7,2% de placements par rapport à 2007.

⁷ Etat, Région, Afpa (sources Cnasea et Afpa).

Principales caractéristiques des bénéficiaires accueillis par les structures Cap Emploi en 2008 :

- 56,5% d'hommes,
- 6,4% de 16-25 ans, 29,7% de 26-39 ans, 33,5% de 40-49 ans et 30,4% de 50 ans et plus,
- 30,4% de niveaux V bis et VI, 43,5% de niveau V, 18,3% de niveau IV et 7,8% de niveaux I, II et III,
- 42,4% ont un handicap moteur, 22% une maladie invalidante,
- 35,5% sont en inactivité depuis deux ans et plus, 4% n'ont jamais travaillé.

Principales caractéristiques des bénéficiaires placés par les structures Cap Emploi :

- 51,4% d'hommes,
- 5,9% de 16-25 ans, 29,6% de 26-39 ans, 35,5% de 40-49 ans et 29% de 50 ans et plus,
- 18% de niveaux V bis et VI, 48% de niveau V, 24,3% de niveau IV et 9,7% de niveaux I, II et III,
- 46,1% ont un handicap moteur, 25,9% une maladie invalidante,
- 46,4% sont en inactivité depuis deux ans et plus, 1,6% n'ont jamais travaillé.

Principales caractéristiques des entreprises concernées par les placements de bénéficiaires :

- 52,6% de 20 salariés et plus,
- 40% dans le secteur du commerce, réparation automobile,
- 22,1% dans l'industrie manufacturière,
- 12,6% dans l'immobilier, location et services aux entreprises.

3.2 Le maintien dans l'emploi par le Sameth

Indicateurs du Sameth en 2008							
	Signalements enregistrés au cours de l'année		Total des cas de maintiens traités	Cas de maintiens résolus (hors abandon)	Maintiens dans l'emploi	Taux de maintien	Rappel taux de maintien 2007
Essonne (91)	108	dont Facilitation : 47	198	90	60	66,7%	73%
		dont Ingénierie : 61					
% Ile-de-France	8,8%	dont Facilitation : 10,5%	9,3%	8,3%	8,6%	64,7%	74%
		dont Ingénierie : 8,7%					

Source : Adhoc ; Traitements : Practhis

- Guide de lecture : 198 cas de maintiens ont été traités dans l'Essonne en 2008, soit 9,3% des cas de maintiens traités en Ile-de-France.
Le nombre de signalements enregistrés concerne l'ensemble des services (conseil, information, facilitation et ingénierie)

60% de maintiens au même poste parmi l'ensemble des maintiens pour une moyenne régionale de 71,2%.

4 Ratios départementaux



Encadré méthodologique

Un **ratio** est un rapport entre deux variables. Il permet de mesurer l'écart entre celles-ci.

Exemple : l'Île-de-France compte, en 2008, 27 661 demandeurs d'emploi bénéficiaires de la loi et 636 738 demandeurs tous publics. Le rapport entre les deux donne un ratio **de 1 demandeur bénéficiaire pour 23 demandeurs tous publics**, qui peut être comparé à chaque département de la région. Au minimum sur l'ensemble des départements, on observe **1 demandeur bénéficiaire pour 30 demandeurs tous publics, au maximum 1 pour 18**.

Un ratio constant d'une année sur l'autre signifie que les volumes concernés sont restés stables ou qu'ils ont évolué dans le même sens et dans les mêmes proportions.

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi tous publics (DE) (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8)

	Ratio de l'Essonne	Minimum	Maximum	Région
Bénéficiaires demandeurs d'emploi/DE (2008)	1/18	1/30	1/18	1/23
Contrats aidés /DE (2007)	1/19	1/22	1/15	1/20
Offres ANPE/DE (2007)	1,2	0,6	2,5	1,4

Sources : DRTEFP, ANPE ; Traitements : Practhis

Ratios par rapport aux demandeurs d'emploi bénéficiaires (DETH) (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8) en 2007

	Ratio de l'Essonne	Minimum	Maximum	Région
Contrats aidés /DETH	1/11	1/20	1/9	1/12

Sources : DRTEFP, ANPE ; Traitements : Practhis

5 Glossaire

Afpa	Association nationale pour la formation professionnelle des adultes
Agefiph	Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées
ALE	Agence locale pour l'emploi
ANPE	Agence nationale pour l'emploi
CAE	Contrat d'accompagnement dans l'emploi
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (Ex Cotorep)
CIE	Contrat initiative emploi
CI-RMA	Contrat d'insertion-Revenu minimum d'activité
Cotorep	Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel depuis 2005 CDAPH
Cnasea	Organisme rémunérateur de la formation professionnelle
Cpam	Caisse primaire d'assurance maladie
Cram	Caisse régionale d'assurance maladie (dite Cramif en Ile-de-France)
CRP	Centre de rééducation professionnelle
DE	Demandeur d'emploi
Cap emploi	Structure spécialisée de placement, de droit privé, co-traitant de l'ANPE pour le public handicapé
DETH	Demandeur d'emploi travailleur handicapé
Catégorie 1	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 2	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 3	personne sans emploi, immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
Catégorie 4	personne sans emploi, non immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi
Catégorie 5	personne pourvue d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi
Catégorie 6	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps plein
Catégorie 7	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée indéterminée à temps partiel
Catégorie 8	personne non immédiatement disponible, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un autre emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée
DOETH	Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés
Drass	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (dite Drassif en Ile-de-France)
Drees	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRTEFP	Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
Esat	Etablissement et service d'aide au travail
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
IPP	Incapacité permanente partielle
Niveau de formation	I et II Bac +3 ou 4 III Bac +2 IV Bac BTN BT BP V BEP CAP V bis BIS CEP SES VI Premier cycle ou deuxième cycle
Sameth	Service d'appui pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées
Unedic	Organisme chargé de la gestion de l'assurance chômage